

# LES INSTANCES AU CSSR LE COUSSON



# Commission Médicale d'Etablissement (CME)

La Commission Médicale d'Etablissement (CME) prépare avec le directeur le projet médical de l'établissement, les mesures d'organisation des activités médicales et pharmaceutiques.

- Elle a un rôle consultatif sur les questions générales, sur les questions relatives aux carrières médicales.
- Elle est tenue régulièrement informée de l'exécution budgétaire, de la création, suppression ou transformation d'emplois de praticien hospitalier.
- Elle a un rôle partiellement délibératif sur les choix médicaux de l'année avenir.

# Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) a trois missions

- Coordonner l'action des professionnels de l'établissement de santé,
- Proposer le programme annuel d'action (en liaison avec l'EOH)
- Elaborer le rapport annuel d'activité.

Pour ce faire, le CLIN a deux prérogatives précises :

- il lui appartient de définir méthodes et indicateurs (identification, analyse et suivi des risques infectieux nosocomiaux),
- il doit être préalablement consulté lors de :
  - la programmation de travaux,
  - l'aménagement de locaux,
  - l'acquisition d'équipements

# Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)

Les responsabilités du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) sont :

- de proposer, pour améliorer la prise en charge de la douleur, les orientations les mieux adaptées à la situation locale ; elles doivent figurer dans le projet d'établissement
- de coordonner au niveau de l'ensemble des services toute action visant à mieux organiser la prise en charge de la douleur quels qu'en soient le type, l'origine, et le contexte
- d'aider au développement de la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux de l'établissement
- de susciter le développement de plans d'amélioration de la qualité

# Commission des Usagers (CDU)

La commission des Usagers (CDU) veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

La commission contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

# Comité de Liaison Alimentation (CLAN)

En lien avec la CME, le Comité de liaison Alimentation (CLAN) (est une structure consultative participant par ses avis ou propositions aux missions de conseils pour :

- l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des malades,
- l'amélioration de la qualité de l'ensemble de la prestation alimentation-nutrition.